

# COMMUNICATION SUR LA CONSIGNE CONGÉS LA CGSP/ACOD LÈVE LE PRÉAVIS DE GRÈVE

La CGSP/ACOD s'est réunie ce vendredi en Bureau national afin d'évaluer la situation relative à la nouvelle consigne congés des accompagnateurs de train.



Après avoir entendu les différentes régionales et analysé les résultats de la réunion de conciliation du 19 octobre 2026, il a été décidé de lever le préavis de grève prévu le 29 octobre 2026.  
Cette décision intervient à la suite des engagements pris par la direction lors de la conciliation.

Cette levée du préavis ne signifie toutefois pas que les nombreuses préoccupations exprimées par le terrain ont disparu. Au contraire, plusieurs problèmes majeurs ont été identifiés et portés lors de la conciliation :

- Le manque de compréhension de la consigne sur le terrain ;
- La complexité du système ;
- Le manque de flexibilité dans l'application de la consigne ;
- Les incohérences perçues dans le système de points et le classement ;
- Les difficultés rencontrées pour l'obtention des congés à court terme ;
- Les contraintes liées au système de blocs pour les congés à long terme.

La direction a reconnu la nécessité d'améliorer la compréhension de la consigne et s'est engagée à diffuser une communication plus claire et plus pratique à destination des accompagnateurs de train durant la semaine du 26 octobre. Elle a également accepté la mise en place d'évaluations intermédiaires au niveau local afin de mesurer concrètement les effets de cette nouvelle organisation, avec une évaluation nationale prévue dans six mois.

La CGSP/ACOD considère qu'il est essentiel d'écouter les réalités du terrain et de permettre aux concertations locales d'aboutir à des solutions concrètes répondant aux difficultés rencontrées par les accompagnateurs de train.



Nous resterons particulièrement vigilants quant au respect des engagements pris.  
Il appartient désormais à la direction de traduire ses promesses en actes et de démontrer sa volonté de résoudre les problèmes signalés localement.

**La CGSP/ACOD suivra ce dossier de près et continuera à défendre les intérêts des accompagnateurs de train. Si les engagements pris ne sont pas respectés ou si aucune amélioration réelle n'est constatée, nous assumerons nos responsabilités et prendrons les initiatives nécessaires.**

Le secrétaire national  
Moers Thierry

